

CQP AESA à options

Saison 2026/2027 - Strasbourg

Dans un double objectif de répondre aux besoins des structures affiliées et de favoriser la polyvalence et l'employabilité des professionnels de l'escalade, la FFME propose, avec le concours du Comité Territorial du Bas Rhin, une **formation CQP Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle associée à une ou plusieurs certifications fédérales** :

- **BF Ouvreur de club**
- **Formation Progression et assistance sur cordes (PAC)**
- **Certificat de Spécialisation Escalade Santé.**

La formation est ouverte en **parcours complet**, ou de **manière modulaire**, afin de laisser le choix au stagiaire de construire le parcours qui lui convient le mieux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le parcours complet de formation permettra au candidat d'obtenir les compétences pour :

- Encadrer à titre professionnel des groupes d'animation et d'initiation sur SAE ;
- Ouvrir des itinéraires en bloc et en difficulté au sein d'un club, dans le respect de la réglementation du travail en hauteur ;
- Encadrer des personnes en prévention primaire et secondaire, dans le cadre des activités sport-santé adaptées à la pratique de l'escalade

CONTENUS DE LA FORMATION :

CQP AESA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire des séances d'initiation à l'escalade sur SAE à destination de tous les publics ✓ Construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives
Ouvreur de club	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer des sessions d'ouverture et ouvrir des itinéraires en voies et en bloc pour un public ciblé ✓ Gérer sa sécurité en ouverture, et celle des utilisateurs de la SAE
PAC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evoluer et travailler sur cordes en sécurité ✓ Porter assistance à une personne évoluant sur cordes
CS Escalade Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant ✓ Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique individualisé et adapté à l'état de santé des publics accueillis ✓ Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique

DUREE DE LA FORMATION :

	Formation en centre	Formation en alternance	Volume total
Parcours complet	247 heures	115 heures	362 heures
CQP AESA	165 heures	105 heures	266 heures
Ouvreur de club	28 heures	-	28 heures
PAC	21 heures	-	21 heures
CS Escalade Santé	32 heures	10 heures	42 heures

PREREQUIS A L'ENTREE ET MODALITES D'ACCES :

Pour tous :

- PSC1 ou équivalent (voir liste des diplômes équivalents au PSC1)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'escalade de moins de trois mois à la date de clôture des inscriptions
- Une lettre de motivation accompagnée d'une présentation de la ou des structures d'alternance envisagées pour la formation
- Une attestation de réussite au test technique d'entrée en formation CQP AESA

Pour le CQP AESA :

- Une attestation d'encadrement ou co-encadrement en escalade de 75 heures minimum, dont au moins 50 heures en difficulté, datant de moins de 3 ans

Pour l'Ouvreur de Club, la PAC et CS Escalade santé :

- Une copie de la licence FFME en cours de validité
- Une copie de l'extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois (pour les bénévoles sans carte professionnelle uniquement).

MODALITES D'EVALUATION :

La formation est évaluée au moyen de différentes épreuves de certification, propres à chaque diplôme :

- Construction de séances d'initiation à l'escalade et conduite d'une de ces séances (BC1 CQP AESA)
- Réalisation d'un sauvetage sur SAE suivie d'un entretien (BC1 CQP AESA)
- Présentation d'un projet professionnel (BC2 CQP AESA)
- Evaluation en situation d'ouverture de bloc à thème et de voie dans un niveau déterminé (Ouvreur de club)
- Mise en place d'un poste de travail permettant de progresser sur cordes en sécurité (PAC)
- Utiliser des techniques de levage, évacuer ou porter secours (PAC)
- Epreuve écrite portant sur la mise en place d'un cycle d'escalade santé et validation d'un stage pratique de 10 heures (CS Escalade santé)

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION :

La formation aura lieu du 2 novembre 2026 au 30 avril 2026 (date du jury plénier de validation – voir planning joint).

La formation en centre aura principalement lieu à Schiltigheim.

COUT (voir fiche spécifique financement) :

	Frais pédagogiques	Frais de dossier*	Total***
PARCOURS COMPLET**	3 866 €	90 €	3 956 €
CQP AESA	2 805 €	60 €	2 865 €
Ouvreur de club	235 €	-	235 €
PAC	146 €	-	146 €
CS Escalade santé	680 €	30 €	710 €

* Les frais de dossier sont facturés dès lors que le candidat est convoqué au positionnement

** Parcours complet intégrant les 4 formations

*** Les stagiaires bénéficiant d'allègements sont facturés au réel des heures de formation effectuées

MODALITES D'ACCES :

Date de fin des inscriptions au test technique d'entrée : mardi 2 septembre 2026

Test technique d'entrée : mercredi 16 septembre 2026

Date de fin des inscriptions en formation : vendredi 25 septembre 2026

Positionnement (visio) : mardi 6 octobre 2026

Début de la formation : lundi 2 novembre 2026

POUR VOUS INSCRIRE :

Envoyez votre dossier d'inscription complet à formation-pro@ffme.fr avant le 25/09/2026.

PLUS D'INFOS : formation-pro@ffme.fr – 01.40.18.76.61